

Octobre 2009

Communiqué de presse

AZAN Avocats Associés renforce ses effectifs en droit public et monte en puissance sur le développement durable.

Le cabinet d'avocats en Droit Public des Affaires AZAN Avocats Associés vient d'intégrer deux nouveaux collaborateurs : Sandie BOUDIN et Ludovic FONTAINE, spécialisés en développement durable. L'équipe compte désormais 10 avocats.

Fondé en mars 2008, **AZAN Avocats Associés** vient en appui des opérateurs et investisseurs privés et publics pour la **réalisation, le financement et l'exploitation d'équipements d'utilité publique.**

Il intervient dans le domaine des **équipements énergétiques « verts »** pour une production répartie (éolien, photovoltaïque, cogénération, biomasse,...), des **réseaux** d'acheminement des fluides, des réseaux informatiques et de télécommunication, des infrastructures de traitement et de valorisation des **déchets**, des infrastructures de **transport** (aéroports, lignes ferroviaires, autoroutes...), des **friches industrielles** ou de la **requalification urbaine**...

Agée de 29 ans, **Sandie BOUDIN** est titulaire du CAPA, d'un DESS Contentieux Administratif et d'une Maîtrise de Droit Public – mention Droit des Affaires.



Collaboratrice pendant 4 ans au sein du cabinet de Jean-François Moreau, ancien Bâtonnier, spécialiste en Droit Public, elle a ensuite été associée pendant 18 mois dans l'association d'avocats Moreau & Associés.

Auparavant, elle avait été stagiaire au sein du département Droit Public du cabinet Lamy Lexel, alors dirigé par William AZAN, assistant de justice au Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, stagiaire à la cellule exécution des décisions de justice du Conseil d'Etat, stagiaire à la direction des affaires juridiques du Conseil Régional d'Ile de France...

Au sein d'**AZAN Avocats Associés**, elle sera plus spécifiquement en charge des missions de contentieux des contrats en matière de projets publics (environnement, services dérégulés, marchés publics, délégations de service public, urbanisme).

Agé de 27 ans, **Ludovic FONTAINE** est titulaire du CAPA, d'un Master II (DESS) Administration des Affaires – Mention droit économique des affaires et d'un Master I de Droit Public.



Avant de rejoindre AZAN Avocats Associés début 2009 pour un stage de fin d'études dédié aux problématiques juridiques des énergies renouvelables, il a été stagiaire au sein du cabinet Taylor Wessing pendant 15 mois, à la Cour Administrative d'Appel de Versailles, ainsi qu'à la Fédération Française de Basket Ball (en charge de la Chambre d'Appel et des agents sportifs).

Au sein d'AZAN Avocats Associés, il intervient principalement sur les projets publics liés aux énergies « vertes », et plus généralement sur les missions de conseil en matière de développement durable.

Avec l'arrivée de Sandie BOUDIN et Ludovic FONTAINE, AZAN Avocats Associés renforce son département Développement Durable et sa capacité à accompagner les décideurs locaux pour mettre en œuvre le Grenelle de l'Environnement avec efficacité, créativité, pragmatisme et sécurité juridique.

AZAN Avocats Associés

6 rue de Monceau - 75008 Paris
www.azan-avocats.fr

Contact Presse

Florence BAUDRY

reflexCIBLE

04 78 33 47 69 - 06 72 72 21 62
fbaudry@reflex-cible.com